



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 4569

Texte de la question

USINE WHIRLPOOL D'AMIENS

M. le président. Je vous remercie, madame la secrétaire d'État.

M. Christian Jacob. Pas un seul applaudissement pour elle !

M. le président. La parole est à M. Pascal Demarthe, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Pascal Demarthe. Monsieur le Premier ministre, depuis 2012, nous avons combattu le chômage et les délocalisations. Dans certains secteurs, cela commence à porter ses fruits : nous avons constaté une baisse sans précédent du chômage et une hausse record de la création d'emplois.

Mais le soutien à l'emploi, cela passe aussi par le soutien à notre industrie, à nos ouvriers, à ceux qui fabriquent en France, avec un savoir-faire inégalé, des produits de qualité.

Dans ce cadre, nous faisons face à la mondialisation, à la recherche du profit au mépris des salariés.

À Amiens, dans ma circonscription, nous faisons face à une crise sur le site de production de Whirlpool. Le groupe américain avait pourtant donné des gages à l'usine. Des millions d'euros ont été investis ces cinq dernières années pour moderniser la production. Le groupe avait obtenu le label « Origine France Garantie ».

Un comité d'entreprise extraordinaire s'est tenu ce matin. L'entreprise a annoncé la fin de l'activité de l'usine de sèche-linges d'Amiens d'ici à la mi-2018. C'est, pour tous les salariés de l'entreprise, pour tous les habitants d'Amiens et des alentours, un grand choc. Cette décision aura un impact très important sur les sous-traitants, notamment l'entreprise Prima.

M. Éric Straumann. Et Montebourg, il fait quoi ?

M. Pascal Demarthe. Depuis 2012, notre majorité s'est engagée pour que les usines qui ferment ne laissent pas derrière elles un désert. La loi dite Florange, adoptée en 2014, oblige à la recherche d'un repreneur. Nous avons renforcé tous les dispositifs d'accompagnement financier, de formation et de retour à l'emploi.

Monsieur le Premier ministre, les salariés et leurs familles sont inquiets. Nous sommes préoccupés. Comment le Gouvernement intervient-il sur ce dossier, notamment au regard de la situation des 300 salariés ?
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Bernard Cazeneuve, Premier ministre. Monsieur le député, vous venez d'évoquer la situation de l'entreprise Whirlpool à Amiens. Vous rendez compte des annonces qui ont été faites, de l'inquiétude et du choc qu'elles suscitent parmi les salariés.

Je voudrais rendre compte très précisément de ce que nous avons fait, comme de ce que nous allons faire, avec la détermination qui est celle de notre gouvernement, pour qu'aucun salarié de cette entreprise ne soit laissé sur le bord du chemin.

Tout d'abord, vous avez indiqué – à juste titre – que le bassin d'emploi d'Amiens a été fortement éprouvé au cours des dernières années, en faisant notamment référence à la situation de Goodyear. Cependant, au moment où la difficile situation de Goodyear s'est produite, le Gouvernement ne disposait pas d'outils législatifs permettant la réindustrialisation des sites concernés.

Comme vous l'avez indiqué, la loi Florange doit permettre, lorsque des difficultés surviennent, lorsque des échéances incertaines se profilent pour les entreprises, de mettre tout en œuvre pour que la réindustrialisation de ces sites ou la poursuite de l'activité industrielle soit possible et que la totalité des emplois soit préservée.

M. Yves Nicolin. Quel enthousiasme !

M. Bernard Cazeneuve, Premier ministre. C'est en poursuivant cet objectif que, dès lors que me sont parvenues les premières informations, en liaison d'ailleurs avec les secrétaires d'État élues de la région – Mmes Pascale Boistard et Barbara Pompili –, avec Christophe Sirugue et Michel Sapin, j'ai demandé à voir le président de Whirlpool.

Celui-ci est venu des États-Unis pour une réunion de travail à l'occasion de laquelle je lui ai dit des choses extrêmement simples et claires que je vais rappeler devant vous.

Tout d'abord, la loi Florange oblige les entreprises à mettre la totalité des moyens dont elles disposent sur la table afin de permettre la réindustrialisation, la reprise, la poursuite de l'activité industrielle et le maintien de la totalité des emplois. Cette loi, nous l'avons expérimentée sur d'autres bassins d'emploi, notamment dans les Ardennes, à Revin, lorsqu'il s'est agi d'assurer la reprise de l'activité d'Electrolux. Nous avons réussi à assurer la réindustrialisation et le maintien de la totalité des emplois. Cela a également été le cas à Fromelennes, avec l'entreprise KME qui, grâce à cette même loi, a pu réaliser plusieurs millions d'euros d'investissements pour maintenir l'activité industrielle.

Nous avons donc devant nous le temps avec la mobilisation des collectivités locales – j'ai d'ailleurs eu dès hier un contact à ce sujet avec Xavier Bertrand et je recevrai l'ensemble des élus dans les heures qui viennent –, avec les salariés eux-mêmes, avec, bien entendu, l'engagement plein et entier de l'État d'assurer un avenir à chaque salarié, à ce site industriel.

M. Sylvain Berrios. Les voilà rassurés !

M. Bernard Cazeneuve, Premier ministre. Dans les semaines et les mois qui viennent, nous y mettrons toute notre énergie et toute notre détermination, en travaillant sans trêve ni pause pour atteindre cet objectif.

Par ailleurs, dans la perspective de la rencontre que j'aurai avec les élus d'Amiens, je travaille plus globalement avec les administrations de l'État à la mise en place d'un plan particulier pour cette ville, qui dispose d'atouts et de chances, afin de permettre à son bassin d'emploi de trouver des occasions nouvelles de développement sur lesquelles j'aurai à m'exprimer dans les tous prochains jours, à l'issue de ma réunion avec les élus.

Nous sommes non seulement actifs et déterminés à trouver une solution durable pour les salariés et pour le site industriel de Whirlpool, mais également déterminés à être aux côtés des élus d'Amiens, une région que je connais bien, pour que demain, ce bassin d'emploi connaisse un développement à la hauteur des atouts qui

sont les siens ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Demarthe](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4569

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 janvier 2017](#)